

- **VILLE de VALOGNES** -

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 7 JUILLET 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le SEPT du mois de JUILLET, à dix-huit heures, le Conseil Municipal, - légalement convoqué - s'est réuni à la Mairie - Salle Henri Cornat, en séance publique, sous la Présidence de **M. COQUELIN, Maire.**

Etaient présents : **M. Jacques COQUELIN, Maire,**
M. Jacky MOUCHEL, Mmes Anne-Marie GOLSE, Odile SANSON, M. Sylvain CAILLOT, Adjoints au Maire
M. Pierre COURSIER, Conseiller Municipal Délégué,
MM. Jean-Marie LOSIO, Jean-Paul LEDU, Hubert VARIN, Lucien LECERF, Mmes Brigitte GRANDGUILLOTTE, Ghislaine DENNEBOUY, Claudine COQUELIN, Marilyne MEYNE, Elisabeth LEBRENE, Patricia BELLOT, M. Edouard ROULLAND, Melle Joséphine LALLEMAND, M. Fabrice RODRIGUEZ, Mme Sylvie HERVIEU, M. Didier GOUJON, Mmes Ingrid DESRUES, Sabrina SPASSEVITCH, Conseillers Municipaux,

formant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés : **M. Christian LAMOTTE, Adjoint au Maire (pouvoir à Mme Odile SANSON), Mme Nicole HAMEL, Adjointe au Maire (pouvoir à M. Jean-Paul LEDU), M. Gérard BRÉBANT, Conseiller Municipal Délégué (pouvoir à Mme Ghislaine DENNEBOUY), M. Jean-Louis VALENTIN, Conseiller Municipal (pouvoir à Mme Anne-Marie GOLSE), Melle Stéphanie CHIGNARA, Conseillère Municipale (pouvoir à Mme Patricia BELLOT), M. Robert RETOUT, Conseiller Municipal (pouvoir à Mme Sabrina SPASSEVITCH).**

Melle Joséphine LALLEMAND a été désignée Secrétaire de séance.

Date de convocation : 30/06/2014
Date d'affichage : 30/06/2014
Date d'affichage du compte rendu : 10/07/2014
Nbre de Conseillers en exercice : 29
Nbre de Conseillers présents : 23
Nbre de Conseillers votants : 29

VILLE DE VALOGNES

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le lundi 7 juillet 2014 à 18 heures

COMPTE RENDU DES QUESTIONS SOUMISES A DELIBERATION

Motion de soutien à l'action de l'A.M.F. pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

Face à la baisse massive des dotations de l'Etat, envisagée pour les prochains exercices budgétaires, les Conseils Municipaux sont appelés à soutenir une motion proposée par l'Association des Maires de France pour alerter les pouvoirs publics sur les conséquences de telles mesures.

L'Assemblée Communale, par 26 voix pour et 3 abstentions (*M. Rodriguez, Mme Hervieu, Mme Desrues*), à l'unanimité des suffrages exprimés, **VALIDE** cette motion.

1. Approbation du règlement intérieur du Conseil Municipal.

En application des dispositions de l'article L.2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal des Communes de plus de 3.500 habitants, est tenu d'adopter un règlement intérieur pour son fonctionnement, dans les six mois qui suivent son installation.

Sur avis de sa Commission Finances - Développement local - Administration générale, réunie le 30 juin, le Conseil Municipal, par 23 voix pour et 6 abstentions (*M. Rodriguez, Mme Hervieu, M. Goujon, Mme Desrues, M. Retout et Mme Spassevitch*), à l'unanimité des suffrages exprimés, **ADOpte** le règlement intérieur du Conseil Municipal.

2. Dispositions relatives au Personnel territorial.

Sur avis de sa Commission Finances - Développement local - Administration générale, réunie le 30 juin, l'Assemblée Communale, à l'unanimité des Membres présents ou représentés, **AUTORISE** la modification de la durée hebdomadaire de travail d'Agents à temps non complet ainsi que la création et les conditions de fonctionnement d'un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT).

3. Attribution à titre exceptionnel de subventions municipales.

Sur avis de sa Commission Finances - Développement local - Administration générale, réunie le 30 juin, le Conseil Municipal, par 27 voix pour et 2 abstentions (*M. Retout et Mme Spassevitch*), à l'unanimité des suffrages exprimés, **ALLOUE** à titre exceptionnel des subventions aux trois associations valognaises suivantes :

- * **160 €** à « **l'Association Main dans la Main des Pompiers de Valognes** » pour soutenir leurs actions visant à aider les enfants atteints de maladie orpheline,
- * **200 €** à « **l'Amicale Laïque Cyclos** » pour l'organisation de la JCM, Randonnée en Pays valognais, prévue le 5 octobre prochain,
- * **2.000 €** à l'association « **Valognes, un château dans la Ville** » pour soutenir les actions menées par l'association, visant à valoriser le patrimoine.

4. Budget principal de la Ville - Décision modificative n°1.

Après examen par la Commission Finances - Développement local - Administration Générale, réunie le 30 juin, l'Assemblée communale, par 23 voix pour et 6 abstentions (*M. Rodriguez, Mme Hervieu, M. Goujon, Mme Desrues, M. Retout et Mme Spassevitch*), à l'unanimité des suffrages exprimés, **ADOpte** la décision modificative n°1 du Budget principal de la Ville.

5. Budgets des Services de l'Eau et de l'Assainissement - Décisions modificatives n°1.

Après examen par la Commission Finances - Développement local - Administration Générale, réunie le 30 juin, l'Assemblée communale, par 27 voix pour et 2 abstentions (*M. Retout et Mme Spassevitch*), à l'unanimité des suffrages exprimés, **ADOpte** les décisions modificatives n°1 des Budgets des Services de l'Eau et de l'Assainissement.

6. Budgets S.C.E.A. - Admission en non-valeur de produits irrécouvrables.

Après examen par la Commission Finances - Développement local - Administration Générale, réunie le 30 juin, le Conseil Municipal, par 27 voix pour et 2 abstentions (*M. Retout et Mme Spassevitch*), à l'unanimité des suffrages exprimés, **ADMET** en non-valeur, les produits que le Trésorier, Receveur municipal, n'a pu encaisser au titre des exercices antérieurs sur le budget du Service Communal de l'Eau (2.304,92 €) et le budget du Service Communal de l'Assainissement (784,11 €).

7. Cession d'une bande de terrain, rue de la Clé des Champs.

Après examen par sa Commission Environnement - Cadre de vie - Urbanisme, réunie le 23 juin, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents ou représentés, **DONNE SON ACCORD** à la cession à M. et Mme Hervé MAUGER, domiciliés 4 rue de la Clé des Champs, d'une bande de terrain à prélever dans la parcelle cadastrée section AX n°411, d'une superficie de 50 m² environ afin de faciliter la construction d'un garage accolé à leur habitation.

8. Cession d'une parcelle de terrain sise à l'angle de l'avenue Jean Monnet et de la rue Jean Pontas-Duméril.

Suite à un appel à projet lancé en 2013 dans le cadre du schéma départemental 2011-2015 en faveur de l'inclusion et la citoyenneté des personnes en situation de handicap, par le Conseil Général de la Manche et l'Agence Régionale de Santé de Basse-Normandie, la candidature de la Fondation du Bon Sauveur de Picauville a été retenue pour la création d'un Foyer d'Accueil Médicalisé de 18 places sur Valognes.

Afin de mener à bien ce projet, la Fondation du Bon Sauveur souhaite acquérir un terrain d'une emprise de 6.400 m² environ, à prélever dans la parcelle cadastrée section ZC n° 132 sise à l'angle de l'avenue Jean Monnet et de la rue Jean Pontas-Duméril.

Sur avis de sa Commission Environnement - Cadre de vie - Urbanisme, réunie le 23 juin, l'Assemblée communale, à l'unanimité des Membres présents ou représentés, **DONNE SON ACCORD** à la cession à la Fondation du Bon Sauveur de Picauville, de ladite parcelle

9. Passation d'une convention de servitudes pour l'extension « Haute Tension A » souterraine relative au raccordement électrique du magasin Intermarché.

Dans le but de permettre le raccordement électrique du nouveau magasin Intermarché, il est nécessaire d'effectuer une extension du réseau « Haute Tension A » souterraine entre le magasin et la résidence du Petit Hamel. Une partie de cette extension devant emprunter une voie d'accès appartenant au domaine privé de la Commune, il convient d'établir une convention de passage pour autoriser ces travaux.

Sur avis de sa Commission Environnement - Cadre de vie - Urbanisme, réunie le 23 juin, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents ou représentés, **DONNE SON ACCORD** à la passation d'une convention de servitudes avec ERDF afin de permettre l'implantation d'un câble « Haute Tension A » souterrain sur une longueur de 36,50 mètres.

10. Organisation d'un forum des associations.

Face au succès rencontré lors des deux premiers forums et à la demande de nombreux présidents d'associations, la Commission Sport - Infrastructures sportives - Jeunesse - Loisirs - Vie associative, lors de sa réunion du 15 mai 2014, a émis un avis favorable à la mise en place d'un troisième forum des associations valognaises qui aurait lieu le samedi 6 septembre 2014.

Sur avis de sa Commission Sport - Infrastructures sportives - Jeunesse - Loisirs - Vie associative réunie le 1^{er} juillet, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents ou représentés :

- **DECIDE** l'organisation d'un forum des associations,
- Et **AUTORISE** le Maire ou son Représentant à signer les conventions et contrats à intervenir pour les différentes animations.

Valognes, le 9 juillet 2014.

LE MAIRE :

Jacques COQUELIN